

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2017

TARIFS ACCUEILS DE LOISIRS *		
SEMAINE (DU 10 JUILLET AU 1 ^{ER} SEPTEMBRE)	T1	T2
TARIF CUGR	45,00 €	50,00 €
TARIF EXT	77,00 €	85,00 €

TARIFS GARDERIES ET RESTAURATION		T1	T2
GARDERIE MATIN ET SOIR	CUGR	2,18 €	2,40 €
	EXT	2,90 €	3,20 €
RESTAURATION DU MIDI (REPAS FOURNI)	CUGR	4,81 €	5,30 €
	EXT	7,31 €	8,05 €
1H DE GARDE LE MIDI SANS REPAS	CUGR	1,95 €	2,15 €
	EXT	2,85 €	3,15 €

*Sauf du 16 au 18 août : Tarifs CUGR 27 € (T1) et 30 € (T2) et tarifs EXT 46,20 € (T1) et 51 € (T2)

CUGR : Si votre commune de résidence est membre de la Communauté Urbaine du Grand Reims

Les tarifs dépendent du quotient familial retenu par le Pôle Territorial de la Vallée de la Suippe. De ce fait, vous devez vous présenter lors de l'inscription muni de votre avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 (ou non-imposition) et de votre numéro CAF ou MSA pour valider l'inscription. Dans le cas de non présentation de ces documents, le tarif 2 s'appliquera ipso facto. **Attention : Le quotient familial de référence est de 400 €**

Le calcul des 2 tarifs **T1** et **T2** s'effectuera selon le quotient familial (QF) retenu par le Pôle Territorial de la Vallée de la Suippe, soit 1/12^{ème} des revenus du foyer avant abattement (N-2), divisé par le nombre de part du foyer.

A titre d'exemple, pour un couple avec 2 enfants à charge (soit un foyer à 3 parts) avec un revenu pour le foyer de 24 000 €, cela donne le quotient familial suivant : $QF = 24\,000 \text{ €} / 12 \text{ mois} = 2\,000 \text{ €} / 3 \text{ parts} = 666,66 \text{ €}$. **Comme le QF de la famille est supérieur à 400 €, c'est le tarif T2 qui sera appliqué.**

Lors de retards récurrents au-delà de 18h30, une majoration de 15€ par ½ heure et par enfant sera appliquée.